

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation en alternance

Durée : 64 jours, étalés sur 15 mois (regroupement de 2 jours toutes les 2 semaines). Dates prévisionnelles : mars 2010 - juin 2011

Lieu : maison de la promotion sociale à Artigues-Près-Bordeaux.(sous-réserve)

Coûts pédagogiques indicatifs : 6 500 € - Ces coûts peuvent être pris en charge grâce au soutien des partenaires institutionnels et des OPCA.

Nombre de stagiaires : 15 maximum

Ou la VAE, Valider les Acquis de l'Expérience

Elle ouvre la possibilité d'obtenir un diplôme sur la base d'une expérience professionnelle salariée ou bénévole. Le salarié doit justifier d'au moins 3 années d'expériences en tant qu'encadrant technique en équivalant temps plein sur les 5 dernières années. Le parcours VAE s'organise en 4 étapes :

- constitution d'un dossier de recevabilité,
- constitution et remise d'un dossier de support à la soutenance,
- soutenance orale de ce dossier devant un jury de certification
- construction éventuelle d'un parcours complémentaire en cas de validation partielle

Des parcours mixtes, alliant formation et VAE, peuvent être envisagés selon le niveau de compétences et d'expérience de chaque candidat.

Renseignements et inscriptions auprès de la Fnars Aquitaine Lucile Delmas, Corinne Merieu

Parc d'activité du Mirail, 23 av. du Mirail
33370 Artigues Près Bordeaux
tel : 05.56.32.19.57 - mail : fnars.aquitaine@orange.fr

Action portée par la plateforme de professionnalisation IAE avec le soutien des partenaires institutionnels et des OPCA



*Vous êtes responsable d'une SIAE,
Cette information vous concerne !*

ENCADRANT TECHNIQUE D'ACTIVITÉS D'INSERTION PAR L'ECONOMIQUE,

*Une formation qualifiante accessible
par la formation en alternance et par la VAE*

Titre professionnel de niveau 4
homologué par le ministère du travail,
attestant des compétences requises dans
l'encadrement des personnes en
situation d'insertion



En Aquitaine

Plateforme de professionnalisation IAE

fnars
Nous agissons pour l'insertion
AQUITAINE



afjca
gagnez en compétences
Aquitaine



LE TITRE PROFESSIONNEL ETAIE, UN OUTIL AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DE VOTRE STRUCTURE

Vous souhaitez,

- **Professionaliser votre structure et vos permanents,**
- **Améliorer les parcours d'insertion de vos salariés,**
- **Stabiliser les personnels d'encadrement qualifiés au sein de votre structure,**
- **Mettre en avant la qualité de votre action auprès de vos partenaires et de vos financeurs,**

Proposez à vos encadrants de s'inscrire au titre ETAIE !

Le titre ETAIE est organisé autour de 4 Unités de Certification qui représentent les 4 fonctions de l'encadrement:

- UC1 : encadrer des salariés en insertion
- UC2 : former des salariés en situations de production
- UC3 : organiser et suivre la production
- UC4 : se coordonner avec les professionnels chargés de l'accompagnement social et socioprofessionnel

Certains enseignements sont menés de manière transversale : accompagnement sur site, analyse des pratiques, formation à l'écriture et à l'informatique, préparation à la soutenance.

Chaque unité de certification fait l'objet d'un écrit professionnel et un jury auditionne les candidats au cours d'une soutenance finale.

Public

Cette formation est ouverte aux encadrants techniques travaillant auprès de populations en difficultés sociales, dans le cadre des dispositifs d'insertion par l'activité et par l'emploi (ateliers et chantiers d'insertion, entreprises d'insertion, ateliers d'adaptation à la vie active, régies de quartiers) sous condition de :

- Exercer la fonction d'encadrant technique au sein d'une SIAE
- Être titulaire d'un titre ou diplôme de niveau V (CAP/BEP) ou justifier de 5 années d'expériences dans le métier technique servant d'appui à la transmission des savoir-faire
- Passer un entretien de motivation

Objectifs

Cette formation permet aux encadrants techniques de :

- Mieux construire leur identité professionnelle,
- Mieux appréhender les questions de l'emploi et de l'insertion,
- Acquérir les compétences nécessaires à la fonction en matière d'organisation du travail et de transmission des savoir-faire

Une alternance intégrative renforcée

Des entretiens tripartites se déroulent au sein des SIAE tout au long du parcours (dirigeant, encadrant, coordinateur) pour :

- Evaluer les objectifs,
- Personnaliser les contenus de formation
- Améliorer ou mettre au point des outils pour l'encadrant et la SIAE